




LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAUJANY AURA LIEU EN MAIRIE LE 5 AOUT 2022 À 19H00

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2022
2. Intercommunalité : Points sur les dossiers en cours
3. Finances
 - a. Vente d'un véhicule UNIMOG : Autorisation de la cession et fixation du montant de la mise à prix
4. Conventions
 - a. Convention pour le financement de la classe ULIS de Jarrie – Participation financière au frais de fonctionnement des écoles Jarroises pour les enfants non jarrois accueillis en ULIS
 - b. Convention avec la SPL Oz Vaujany relative aux forfaits d'accès au domaine pour la saison été
5. Commande publique
 - a. Réaménagement du site estival du Collet 3 : forfait définitif des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre
 - b. Éboulement du terrain - Combe de la Drayre : attribution du marché de travaux
6. Domaine public / domaine privé
 - a. Modalités de gestion et d'exploitation de l'Hôtel Restaurant des Cimes
7. Administration générale
 - a. Règlement intérieur de transport scolaire
8. Ressources Humaines
 - a. Pôle Enfance : création d'un emploi contractuel d'Assistante Administrative Polyvalente pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

QUESTIONS DIVERSES

Fait à la Mairie le 1^{er} août 2022

Le Maire

Yves GENEVOIS

